

## PV ASSEMBLEE GENERALE STRASBOURG PLACE FINANCIERE ET TERTIAIRE

Lundi 24 avril 2023

A nouveau conviés au Cercle européen, les membres de notre association ont pris part à la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Après les avoir accueillis chaleureusement, précisé qu'il n'y a pas selon les statuts de quorum à respecter et que les décisions se prennent à la majorité des membres présents et représentés, le Président Vautravers ouvre la séance à 12h15 par la lecture de son rapport moral suivi de quelques précisions et commentaires sur l'évolution et les perspectives 2023 de l'association.

Pour la bonne règle il est par ailleurs précisé que 30 membres sont présents ce jour et que 14 pouvoirs ont été reçus et distribués (avec un maximum statutaire respecté de 5 pouvoirs par personne). Enfin comme de coutume, tous les documents légaux nécessaires à la validité de cette assemblée sont disponibles dans la salle.

### Rapport moral du Président:

« Mesdames, Messieurs, chers amis

Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de votre présence pour notre Assemblée générale annuelle que j'ouvre à 12h15.

Je précise d'emblée que tous les documents légaux nécessaires à la validité de cette assemblée sont disponibles dans cette salle.

Je précise également qu'il n'y a pas, selon nos statuts, de quorum à respecter et que les décisions se prennent à la majorité des membres présents et représentés, nul ne pouvant détenir plus de 5 pouvoirs. Cette disposition est respectée.

A titre indicatif nous avons 30 inscrits présents (36 en 2022) auxquels s'ajoutent 14 pouvoirs (7 en 2022) soit 44 votants (43 en 2022) pour un effectif global de 137 adhérents au 13 avril 2023 (130 en 2022), soit un taux de participation exprimée de 32.11% (32 % en 2022).

Nous faisons le constat d'une moindre fréquentation à nos divers évènements depuis la crise COVID, constat confirmé par tous les responsables d'association. Il nous faudra réfléchir aux adaptations à apporter à notre fonctionnement.

Je ne vous donnerai pas lecture du rapport d'activité qui vous a été remis ou transmis par email, et je me limiterais à quelques indications sur notre évolution.

Je précise simplement que la présentation de notre rapport d'activité a été revue par un infographiste et qu'il a été enrichi de photos pour en faire un instrument de promotion.

En 2022, nous avons enfin pu retrouver un fonctionnement normal après les perturbations provoquées par la pandémie du COVID et l'arrêt de la quasi-totalité de nos activités.

Ce retour à la normale s'est accompagné récemment d'un certain nombre de modifications.

C'est ainsi que la mise en location par la CCI Alsace Eurométropole de son siège historique Place Gutenberg, au profit d'une société rouennaise de coworking, dont les tarifs n'étaient pas compatibles avec nos possibilités financières nous a contraint à chercher de nouveaux locaux en début d'année.

L'appel qui vous a été lancé a été fructueux puisque plusieurs d'entre vous nous ont proposé des bureaux à des conditions attractives et je les en remercie chaleureusement. Nous avons opté pour deux bureaux contigus, propriété d'Habitation Moderne, situés en plein centre ville, au 9 Place Kleber, au-dessus de la Librairie du même nom. Ceux-ci ont nécessité un rafraîchissement mais nous donnent toute satisfaction et j'en remercie la Ville et l'Eurométropole et en particulier notre amie Anne-Marie JEAN, à laquelle nous devons d'avoir pu bénéficier de cette opportunité.

Ce changement d'adresse a conduit votre Conseil d'administration, dans sa dernière réunion du 4 avril à décider de changer le lieu de son siège social et nous avons entrepris les formalités nécessaires.

Lors de la même réunion, notre ami Serge HUSS a souhaité quitter pour des raisons personnelles ses fonctions de Vice Président qu'il exerçait depuis de nombreuses années. Nous lui devons beaucoup et notamment l'organisation chaque année de notre colloque qui contribue de par le niveau et la qualité de ses intervenants à notre notoriété.

J'adresse à Serge, en notre nom à tous, mes remerciements les plus chaleureux.

Ce retrait nous a conduit à désigner un nouveau vice-Président Claude ROUSSET, déjà membre du Bureau, qu'il a fallu remplacer dans ses fonctions de secrétaire. Philippe RAHMS a bien voulu se porter candidat et le CA a validé cette proposition.

Le Bureau est désormais constitué comme suit :

Président : Alain VAUTRAVERS

Deux Vice-Présidents : Claude ROUSSET et Christian BERTHOLD

Trésorier : Anne HEMMERLE

Secrétaire : Philippe RAHMS

Votre Conseil d'administration a validé aussi le maintien inchangé des cotisations qui n'ont donc pas été modifiées depuis 20 ans, l'accroissement du nombre de nos adhérents permettant d'absorber à lui seul, l'alourdissement progressif de nos charges de fonctionnement toujours bien contenues, dans la mesure où nous n'employons pas de salariés, ne rémunérons pas nos intervenants. Toutes les actions des membres du Bureau, des administrateurs et de ceux d'entre vous que nous sollicitons sont effectuées bénévolement. C'est une vraie richesse, un atout considérable.

Je mets à profit ce point pour vous rappeler que nous avons besoin de votre concours pour :

-arrêter le thème de nos interventions lors des déjeuners,

-solliciter des intervenants,

-proposer des thèmes pour la Lettre de Strasbourg Place Financière et Tertiaire diffusée dans le Point Eco, en concertation avec la CCI.

Nous recherchons un thème pour la parution du numéro de septembre-octobre 2023. Ce thème doit être communiqué pour la mi-mai et ne doit pas avoir été récemment traité.

Un mot sur nos deux prochains déjeuners qui termineront le cycle du premier semestre 2023. Ceux-ci auront lieu :

-le jeudi 11 mai à la maison KAMMERZELL en présence de Monsieur Pierre René LEMAS, Président de France Active, ancien Directeur Général de la Caisse des Dépôts et ancien Secrétaire Général de l'Elysée. Nous avons ouvert la possibilité à une dizaine de représentants de la structure alsacienne qui est membre de Strasbourg place Financière de s'inscrire à ce déjeuner, auquel participera également Monsieur Claude STURNI maire de Haguenau et vice-président de la région Grand Est en charge du développement économique. Madame Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole, m'a indiqué qu'elle envisageait elle-aussi de se joindre à nous.

- le mardi 6 juin avec le Président de la région Grand Est Franck LEROY qui nous recevra à la maison de la région au Wacken.

Avant cela, vous serez conviés aux 1ères assises régionales à Strasbourg des délais de paiement en partenariat avec la structure nationale qui porte cet événement et avec la CCI Alsace Eurométropole. Cette manifestation aura lieu au Campus Formation de la CCI à la Meinau le jeudi matin 1er juin de 9h à midi et se prolongera par un cocktail.

Encore une information toute récente : nous venons d'être sollicités par l'agence parisienne Interactions en vue de l'organisation en partenariat d'une soirée privée si Strasbourg qui est l'un des 2 sites envisagés est retenu, pour un grand groupe coté du CAC 40, en octobre ou novembre. Cette soirée, au cours de laquelle nous serons invités à présenter notre association, réunira un maximum de 50 participants, professionnels de la finance et gestionnaires de patrimoine dans un lieu prestigieux.

\*\*\*\*

J'aborde maintenant l'ordre du jour par le premier point consacré à l'atterrissage financier. Je passe la parole à notre secrétaire Philippe Rahms qui a accepté de remplacer en son absence notre trésorière, Anne Hemmerle, pour la présentation des comptes 2022, tenus par le cabinet Mazars, et pour lire le rapport financier préparé par le trésorier.

Ces documents examinés par les membres du conseil d'administration lors de leur dernière réunion le 4 avril 2023 ont été avalisés par ceux-ci.

## Rapport financier :

Les comptes de l'exercice 2022 font ressortir une augmentation significative du résultat par rapport à l'exercice précédent : 11.242 € contre 827 € à fin 2021. Le total du bilan s'établit à

288.275 € contre 297.124 € pour 2021.

Le résultat d'exploitation de 2022 présente un bénéfice de 9.718 € contre un déficit de - 794 € en 2021.

Après prise en compte de produits financiers de € 3.508 euros (1.767 euros en 2021), concernant les intérêts du compte sur livret et du compte à terme sur lesquels sont placés les excédents de la trésorerie courante, ainsi que de l'impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice 2022 s'élève à 11.242 € contre un bénéfice de 827 € en 2021.

Les recettes de notre association ont augmenté pour atteindre 56.626 euros contre 53.469 euros en 2021. Celles-ci sont essentiellement constituées de cotisations encaissées (54.750 euros contre 53.429 euros en 2021) et de la participation des membres aux repas payants pour 1.876 euros en 2022 alors que rien n'avait été facturé en 2021 du fait de la période COVID.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 46.908 euros (contre 54.263 euros en 2021) et s'analysent comme suit :

a) 29496 euros de charges de fonctionnement (hors déjeuners et colloque...), contre 28.160 euros en 2021, comprenant principalement :

- les loyers et charges du siège 4.752 € (- 2 %) ; cette baisse n'est pas significative.
- les honoraires comptables passés de 5.000€ en 2021 à 5.453€ en 2022, soit une augmentation de 9%
- Les honoraires externes 15.813€ contre 12.318€ en 2021 (+28%) ; Cette augmentation est consécutive à une charge de travail accrue du fait de la reprise de l'organisation des évènements et déjeuners.
- Les frais de déplacement et missions 2.086€ (+22%) ; Participation à la Réunion annuelle des Places Financières à Toulouse en novembre 2022.
- Pas de rémunération du personnel en 2022 alors que des indemnités de stage pour un montant de 3.021€ avaient été versées en 2021 à Martin HOME dans le cadre de son étude sur les difficultés des entreprises durant la période de pandémie COVID.
- Divers (Frais bancaires, cotisations, amortissements) pour le solde de 1.392€

b) 12.629 euros de frais de déjeuners (16.571€ en 2021) (-24%). Les déjeuners mensuels ont à nouveau été organisés en 2022. La cérémonie du 30ème anniversaire (1991-2021) prévue

en novembre 2021 avait été reportée au 8 juin 2022. Nous avons provisionné fin 2021 une somme de 25.000 € pour l'organisation de cet événement au Pavillon Joséphine avec la participation des Voix de Stras. Les dépenses afférentes à cet événement se sont élevées à 16.925€, donc inférieures de 8075€ à la provision constituée l'année précédente, et la différence favorable est venue réduire les charges annuelles effectives de frais de déjeuner 2022 qui ont été de 20.704€.

c) 634 euros de cotisations foncières (844 € en 2021) (-52%)

d) 4.149 euros de charges de site internet, attachée de presse, cadeaux et actions de publicité contre 8.688€ en 2021 (+6%). Baisse des frais de maintenance du site Internet de 4.000 € - Augmentation des frais de publicité de 1.000 € - absence d'attribution d'un prix de thèse (1.500 euros avait été versé à Sophie BOLLINGER en 2021).

En ce qui concerne la situation patrimoniale de l'association, les fonds associatifs représentaient au 31 décembre 2022 un total de 198.952 euros, en incluant les fonds dédiés sur autres ressources de 10 879 euros nets reçus de l'Association ALSACE BOURSE PERFORMANCE dans le cadre de sa dévolution et destinés aux financements de bourses d'études. Aucune bourse n'a été versée en 2022.

Nos fonds propres au 31 décembre 2022 étaient de 269.976 euros, hors fonds dédiés. et incluant un report à nouveau de 70.660 euros et le résultat de l'année 2022 de 11.242 euros.

La contrepartie de cette ressource se trouve principalement en postes de trésorerie à l'actif pour un montant global de 272.876 euros, desquels il convient de déduire le solde net des créances et des dettes et charges à payer de 3.804 euros.

Globalement une structure financière saine et solide offrant à l'association indépendance et concrétisation de projets éventuels à sa portée. A la date de cette Assemblée Générale, il n'apparaît pas d'éléments susceptibles de remettre en cause cette situation favorable.

Remarque : Compte tenu de ce qui précède, le président Vautravers rappelle que le Conseil d'Administration du 4 avril dernier s'est prononcé positivement pour le maintien des cotisations 2024 au même niveau que celui de 2023.

## Rapports du vérificateur aux comptes :

La parole est donnée au vérificateur aux comptes, fonction exercée depuis de nombreuses années par notre ami Jean-Marc HEITZLER du Groupe GRANT-THORNTON qui effectue

gracieusement depuis plus de 10 ans maintenant, cette mission pour notre association, et le président l'en remercie très chaleureusement.

Dès lors, il est fait lecture par ce dernier aux membres de l'Assemblée des conclusions de ses deux rapports (sur les comptes annuels et spécial), à savoir pour le premier le rappel du périmètre et la nature des contrôles réalisés, la certification de la régularité et de la sincérité du bilan et du compte de résultat au 31/12/2022 donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice. Il est donc prié à l'Assemblée Générale de donner décharge au trésorier et au Conseil d'administration.

Fait suite, en second le rapport spécial qui mentionne l'absence de prise de connaissance de sa part de conventions passées entre l'association et l'extérieur, visées par les articles L612-5 du Code de Commerce, au cours de l'exercice.

## Vote des Résolutions :

Le Président Vautravers, avant d'ouvrir le vote des résolutions souligne :

- qu'il détient 5 pouvoirs,
- que M. Serge HUSS détient 5 pouvoirs,
- que M. Philippe RAHMS détient 4 pouvoirs.

Le Président Vautravers rappelle les points qui doivent traditionnellement être soumis aux votes des membres présents et représentés dans le cadre des résolutions à approuver. Il précise en outre la nécessité cette année:

- De renouveler le mandat de trois administrateurs
- De constater le transfert du siège social de l'association au 9, Place Kleber à Strasbourg.

La lecture des résolutions à l'Assemblée et le vote sont ensuite confiés au Président de l'Association qui, après prise en compte des résultats obtenus, remercie les participants pour leur approbation formulée à l'unanimité de chacune d'elles, à savoir :

1. L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2022.

2.L'assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration.

3.Après avoir entendu le rapport spécial du vérificateur aux comptes sur les conventions visées par les articles L612-5 du Code de Commerce, l'Assemblée générale approuve le rapport spécial du vérificateur aux comptes.

4.L'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 à savoir : 11 242 euros au report à nouveau, porté ainsi à 81 902 euros.

5.L'assemblée générale approuve le renouvellement ou l'élection pour 3 ans dans le collège des « autres membres et des personnes physiques » de :

- HEMMERLE Anne
- HUSS Serge
- ROUSSET Claude

6.L'Assemblée générale décide de transférer le siège social à l'adresse de la nouvelle implantation 9, Place Kleber à Strasbourg

7.L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toutes les formalités légales.

### Mot de conclusion du Président Vautravers :

«Je félicite chaleureusement les trois membres réélus.

Il me reste un point préoccupant à aborder et je vais le faire sous le contrôle de ceux d'entre vous qui sont membres du Cercle Européen

Lors de l'Assemblée générale du jeudi 13 avril 2023 à laquelle j'ai été invité, nous avons été informés, ainsi que les représentants des autres associations, au nombre d'une trentaine, qui utilisent les installations du Cercle que :

-celui-ci enregistre des résultats déficitaires du fait de la forte hausse des dépenses de chauffage supportées. Les associations présentes se sont montrées partagées sur un éventuel relèvement des cotisations annuelles (500 euros actuellement, pour l'utilisation d'un nombre de fois indéterminé des salons),

-la ville avait fait connaître son intention de récupérer cette villa et d'y effectuer d'importants travaux de rénovation sans que la nouvelle destination qui lui serait donnée soit connue,

-le traiteur considérait que l'exploitation et le maintien sur place d'un chef de maison n'étaient plus rentables du fait de la diminution du nombre des repas servis.

Des débats houleux se sont engagés entre les membres sur la suite à donner :

-départ du Cercle dès le mois d'octobre et rapprochement avec l'Association Parlementaire Européenne, hébergée allée de la Robertsau, à laquelle nous n'avons pas accès,

-maintien dans les lieux dans le cadre du bail 3-6-9 encours, signé il y a un an à peine.

La première solution si elle prévaut entraîne le départ de toutes les associations membres.

Il nous faut réfléchir à une solution de repli dès à présent, l'hébergement dans un établissement d'hôtellerie-restauration (ex. la maison Kammerzell) étant beaucoup plus onéreux pour une prestation assez équivalente à celle du cercle, sans apéritif. J'accueillerai avec intérêt vos suggestions».

La parole est donnée à Anne LIENHART, en charge notamment de notre site internet et de notre communication. Celle-ci présente aux participants comment accéder au site de notre association [www.strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace](http://www.strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace) et fait part des principales informations que chaque membre peut y trouver. Elle explique également comment accéder aux pages privées réservées à nos membres, précisant qu'un mail sera adressé après l'assemblée à chaque membre pour donner l'identifiant «login» et le mot de passe nécessaire à l'accès des membres.

« Avant d'en terminer, je voudrais citer tout particulièrement, notre assistante Isabelle, présente sur tous les fronts, qui veille attentivement sur tous nos projets, sans ménager ses horaires, cela a été particulièrement vrai lors de notre déménagement et sans laquelle notre fonctionnement ne serait pas aussi efficace. J'associe à mes remerciements Anne LIENHART, toujours disponible pour la gestion de notre site internet, nous venons d'en avoir la démonstration, pour l'animation de notre page Facebook, pour nos actions de communication, pour la mise à jour annuelle de notre guide sur les formations et bien d'autres encore.

Je crois que nous leur devons nos applaudissement.

Notre assemblée générale est maintenant close. Je vous invite, après les nourritures intellectuelles à vous pencher sur les nourritures terrestres, dans les salons voisins, et je lève la séance à 13h00 »

\*\*\*